

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2024-04-20x-00519 Référence de la demande : n°2024-00519-051-001

Dénomination du projet : Etude transdisciplinaire sur les signaux de communication des cétacés du Golf de Capbreton

Lieu des opérations : -Département : Landes -Commune(s) : 40130 – Capbreton.
Golf de Capbreton

Bénéficiaire : ILCB Institute of Language Communication and the Brain

MOTIVATION ou CONDITIONS

L'étude transdisciplinaire des cétacés du Golf de Capbreton réalisée dans le cadre de la Mission Marine Conversation a pour objectif d'améliorer la compréhension des systèmes de communication des cétacés, en associant aux enregistrements acoustiques des vocalisations, des enregistrements vidéo des signaux de communication rapprochée, visuels, tactiles et olfactifs, afin de contextualiser ces émissions sonores.

Cette étude est portée par l'ILCB (Institute of Language Communication and the Brain), en lien avec le CNRS, l'Université d'Aix-Marseille (Marie Montant, Maîtresse de Conférence en Neurosciences Cognitives, Centre de Recherche en Psychologie et Neurosciences) et l'Ecole vétérinaire de Toulouse (Fabienne Delfour, Docteur en Ecologie cognitive, spécialiste en éthologie des cétacés, Enseignante Chercheuse Vacataire).

Le projet concerne plusieurs espèces d'odontocètes (petits et grands cétacés).

L'objectif du projet MARINE-CONVERSATION est de collecter pendant un an :

- des données permettant l'identification des individus,
- des données sous-marines sur les comportements solitaires et sociaux des individus de chaque espèce et simultanément les données acoustiques associées à ces comportements, en utilisant une méthodologie récente et non-intrusive,
- des données aériennes (à l'aide d'un drone) sur l'organisation spatiale des individus, leurs déplacements et leurs interactions.

Il est prévu de réaliser une mission par mois de janvier à décembre 2024 inclus. Chaque mission d'environ une semaine comprendra un maximum de 5 sorties en mer en fonction des conditions météo.

Analyse de la demande :

Il est surprenant que la demande soit transmise si tardivement alors que le début des opérations était prévu en janvier 2024. Il conviendra de préciser les raisons de cette transmission tardive et le cas échéant de repousser l'échéance de l'autorisation.

Il aurait été souhaitable de connaître les raisons du choix des 10 espèces étudiées qui semble relativement ambitieux par rapport aux résultats escomptés.

MOTIVATION ou CONDITIONS

L'approche par bateau est précautionneuse, conforme à la charte d'approche de Pelagos, de même que la mise à l'eau des 2 nageurs à 300 m des animaux. Celle-ci n'est par ailleurs prévue que si les animaux ne manifestent aucun signe de dérangement, voire s'approchent du bateau.

L'utilisation du seul masque et tuba et l'enregistrement vidéo et acoustique en faible profondeur semblent garantir l'absence de perturbation. Il n'est pas indiqué les moyens utilisés pour renseigner les signaux olfactifs.

La durée moyenne des observations de 30mn (maxi 45 mn) semble également précautionneuse, toutefois le temps de survol par drone (30m) ne devrait pas dépasser 30mn, afin d'éviter le dérangement des animaux.

Il est indiqué que les enregistrements ne se feront que si les cétacés s'approchent des nageurs ou sont indifférents mais dans ce dernier cas, il n'est pas précisé la distance à laquelle se tiendront les plongeurs.

En conclusion, sous réserve du respect du protocole de réalisation de l'étude et moyennant des réponses aux questions évoquées ci-dessus, l'avis du CNPN est favorable.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Le Président de la commission espèces et communautés biologiques : Nyls de Pracontal

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 31 mai 2024

Signature :

Le président